Conseil municipal du 9 novembre 2026. Des décisions concrètes en matière de politique de la ville, de qualité de vie, d'action sociale, d'urbanisme ou encore de sport.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 10 novembre 2026

Conseil municipal du 9 novembre 2026

Des décisions concrètes en matière de politique de la ville, de qualité de vie, d'action sociale, d'urbanisme ou encore de sport

21 délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour de ce Conseil municipal autour de plusieurs grandes thématiques telles que la politique de la ville, les finances, la qualité de vie, l'action sociale, l'urbanisme ou encore le sport.



Pour **Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole**, *« Ce Conseil municipal s'inscrit dans la continuité de notre feuille de route et de notre engagement à*

agir concrètement pour Colomiers et ses habitant·e·s. De la politique de la ville aux finances, de l'amélioration du cadre de vie au renforcement de l'action sociale, en passant par l'urbanisme et le sport, les décisions adoptées traduisent une ambition collective : accompagner les évolutions de notre ville, renforcer les solidarités et améliorer le quotidien de toutes et tous, particulièrement dans le contexte social actuel ».

POLITIQUE DE LA VILLE

Bilan annuel du Contrat de Ville 2024-2030 : un engagement partenarial en faveur des quartiers prioritaires.

Signé le 22 avril 2024 par Toulouse Métropole, l'État et la Ville de Colomiers, le Contrat de Ville 2024-2030 définit les objectifs, les thématiques d'intervention et le programme d'actions en faveur des quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville (QPV). À Colomiers, deux quartiers sont concernés, Grand Val d'Aran-En Jacca et Seycheron.

Ce contrat s'appuie sur un dispositif partenarial de suivi et d'évaluation permettant de mesurer régulièrement les résultats des actions engagées et, si nécessaire, d'adapter les politiques menées tout au long de la période. Le bilan annuel, abordé lors de ce Conseil municipal, constitue ainsi un outil de pilotage et de suivi des engagements pris par les différents partenaires.

Le bilan 2025 à Colomiers met en lumière des actions significatives conduites dans les quartiers prioritaires columérins, autour de l'entrepreneuriat, de l'éducation, de la participation citoyenne et du renouvellement urbain.

- **Parmi les initiatives valorisées figure la journée entrepreneuriale « C'est nous les boss à En Jacca »,** organisée le 17 juin 2025 à la maison citoyenne. Dédiée à la création et au développement d'entreprises, cette journée a permis de mettre en avant l'entrepreneuriat et les initiatives économiques locales.
- **Le renouvellement du label « Cité éducative » pour la période 2025-2027** constitue également un temps fort. Il permet de poursuivre les actions partenariales en faveur de la réussite éducative des enfants et des jeunes. La rénovation du jardin partagé du Seycheron illustre aussi les dynamiques citoyennes et l'implication des habitantes et des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie.
- **Dans le cadre du projet de renouvellement urbain (PRU) du Grand Val d'Aran,** plusieurs étapes ont également été franchies en 2025. Le chantier de construction de 30 logements locatifs destinés aux salariés du secteur privé, porté par l'Association Foncière Logement, a démarré. L'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la conception de la future Maison des Arts Martiaux et de la Boxe a par ailleurs été désignée.
- **Des ateliers de sensibilisation aux enjeux du réemploi** ont été organisés à destination des jeunes publics, afin de les familiariser avec les pratiques de réutilisation et de valorisation des ressources.

Ces différentes réalisations illustrent la diversité des actions engagées à Colomiers dans le cadre du Contrat de Ville et du renouvellement urbain, avec pour objectifs de favoriser

l'égalité des chances, de soutenir les initiatives locales et de contribuer à l'amélioration du quotidien des habitant·e·s des quartiers prioritaires.

SPORT

Hydromatch : des équipements sportifs plus économes en eau.

Le Conseil municipal valide le déploiement du dispositif Hydromatch dans les stades André Roux, Bertrand Andrieux et Michel Bendichou. Porté par la Ligue Occitanie de Football, il a pour objectif de réduire les consommations d'eau dans ces équipements sportifs. Ce programme accompagne les collectivités dans l'adoption de pratiques plus économes en eau, notamment au sein des vestiaires et des sanitaires.

Des équipements hydro-économes seront installés, parmi lesquels des pommeaux de douche WaterSense, des douchettes et des mousseurs. Ces dispositifs permettront de limiter les consommations d'eau tout en préservant le confort des utilisateurs.

L'opération est intégralement financée par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Pour sa mise en œuvre, la Ville a conclu une convention tripartite avec la Ligue Occitanie de Football et la société ESCATES, chargée de l'installation des équipements.

Cette action s'inscrit dans la volonté de la Ville de maîtriser les consommations d'eau et de favoriser une gestion plus responsable des ressources au sein de ses équipements publics. Dans cette même dynamique, la Ville de Colomiers a inauguré, à la rentrée 2026, le nouveau terrain d'honneur du stade Bendichou désormais en gazon synthétique, ce qui permet également de limiter considérablement l'usage de l'eau pour son entretien.

LOISIRS ET PATRIMOINE

Adoption d'un nouvel itinéraire de randonnée métropolitain autour de l'aéronautique et de l'aérospatial.

À l'initiative du Comité départemental de la randonnée pédestre de la Haute-Garonne (CDRP 31), Toulouse Métropole a engagé une étude en vue de créer un nouveau sentier de grande randonnée (GR) métropolitain, autour des thématiques de l'aéronautique et de l'aérospatial. Ce projet est porté par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de la Haute-Garonne avec le soutien de Toulouse Métropole.

Le projet d'itinéraire traversera 27 communes de la métropole, dont Colomiers. Le tracé sur la commune a été précisé en concertation avec les services municipaux, afin de définir un parcours adapté aux caractéristiques locales.

Pour garantir la pérennité et la sécurisation juridique de ce nouvel itinéraire, son inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) est prévue. Cette démarche permettra de l'intégrer officiellement au réseau départemental des chemins de randonnée.

Ce futur parcours contribuera à valoriser le patrimoine aéronautique et spatial métropolitain tout en développant l'offre de randonnée et de découverte. La Ville de Colomiers s'engage dans cette démarche en validant le principe du passage du GR métropolitain et en lançant les démarches nécessaires à son inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Deux vœux présentés par le groupe Esprit Colomiers et adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal :

En lien avec l'actualité nationale et les mobilisations récentes, le groupe Esprit Colomiers a présenté, lors du Conseil municipal du 9 novembre 2026, deux vœux portant sur des enjeux majeurs de société : la défense de l'égalité des chances et des droits de la jeunesse, ainsi que la lutte contre le racisme, la haine et toutes les formes de discrimination.

Pour l'égalité des chances et le respect de la jeunesse :

Le premier vœu appelle le Gouvernement et les parlementaires à apporter des réponses concrètes aux préoccupations exprimées par les lycéens concernant leurs conditions d'études et leur avenir. Il porte notamment sur la réforme de l'orientation et de Parcoursup, l'égalité d'accès aux stages, le recrutement d'enseignants, la rénovation des établissements scolaires et la garantie du droit de manifester.

Pour une République fraternelle et contre toutes les formes de discrimination :

Le second vœu condamne l'attentat raciste survenu le 23 octobre 2026 à Trappes et à La Verrière et exprime la solidarité de la Municipalité envers les victimes et les collectivités concernées. Il appelle notamment à renforcer la lutte contre toutes les formes de haine, de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie, ainsi que contre les discriminations fondées sur le genre ou l'orientation sexuelle.

À travers ces deux prises de position, la Ville de Colomiers entend réaffirmer son attachement aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Au total, 21 délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour de ce Conseil municipal. Elle sont à retrouver dans leur intégralité ici : https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal/ordres-du-jour-deliberations-proces-verbaux

Veuillez trouver en pièce jointe une photo du Conseil municipal de ce lundi 9 novembre 2026 (© Mairie de Colomiers).

Communiqué de presse
Le 10/11/2026 16:57

CONTACT

Anna Beauchamp — Chargée des relations presse et des relations publiques
Mairie de Colomiers
0699025881 · anna.beauchamp@mairie-colomiers.fr